



ACCOMPAGNEMENT PROJETS MONOPARTENAIRES / COLLABORATIFS

Avec le soutien :



Présentation

SAFE est **LE pôle de compétitivité de la sécurité globale.**

Le pôle a développé depuis sa fondation en 2005 un réseau d'excellence fédérant plus de **490 acteurs** de l'innovation sur les filières Aéronautique, Spatial, Sécurité, Défense, parmi lesquels +300 start-ups et PME, les industriels, les principaux instituts de recherche nationaux et utilisateurs finaux du territoire.

Grâce à l'expertise de son équipe animant les écosystèmes des 4 filières et des 4 défis mentionnés ci-dessous, le pôle a pour vocation de :

- Favoriser l'émergence de projets de recherche et d'innovation
- Accompagner et orienter les porteurs de projets vers les bons guichets de financement, publics ou privés
- Accompagner la croissance des start-ups et PME en France et à l'international.

LES FILIÈRES

AERONAUTIQUE



SPATIAL



SECURITE



DEFENSE



LES DÉFIS

RÉSILIENCE INDUSTRIELLE & TERRITORIALE



TRANSITION & SÉCURITÉ NUMÉRIQUE



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE & ENVIRONNEMENTALE



MOBILITÉS DURABLES



Un réseau d'experts à haute valeur ajoutée

Pour accompagner au mieux les projets R&D de ses membres, SAFE a mis en place un réseau d'experts à haute valeur ajoutée. Ce comité est composé de + de 70 experts bénévoles et sous accord de confidentialité, aux compétences complémentaires et qui vont examiner et challenger vos projets.

Le pôle a intérêt à s'appuyer sur un champ aussi large que possible de compétences, que ce soit pour détecter les bonnes idées ou pour accompagner à la maturation des projets très en amont des échéances de lancement ou de labellisation.

Le réseau d'experts peut intervenir et être sollicité à plusieurs niveaux :

- En appui des activités des filières et des défis de SAFE
- Pour expertiser les projets d'entreprises ; les projets R&D en émergence ou en maturation ; les projets demandant une labellisation ou un soutien SAFE ; les projets terminés sur l'aspect de leur valorisation.
- Pour intervenir en tant qu'expert lors d'Open Innovation
- Pour intervenir lors d'événements SAFE

Les comités d'experts sont répartis par thématique afin de faciliter les échanges et la mobilisation des experts :

- Un « comité aéronautique » ;
- Un « comité spatial »
- Un « comité sécurité » (Sûreté ; sécurité civile)
- Un « comité défense »

L'équipe

SAFE est un acteur de terrain, définitivement orienté marché, qui répond, avec ses partenaires et ses adhérents, aux différents enjeux des filières et accompagne le développement des innovations de l'idée au marché.

La transversalité entre filières est au centre de l'innovation et se retrouve dans l'organisation de SAFE.

L'équipe d'accompagnement de projets innovants est composée de 5 personnes aux profils complémentaires. L'équipe s'appuie sur l'expertise des responsables de DAS et de son réseau d'experts externes pour vous accompagner dans vos projets d'innovation.

Chaque membre de l'équipe est spécialisé sur l'une des filières SAFE alliant une maîtrise des enjeux de nos filières et une compréhension du monde industriel lui permettant d'accompagner tous les porteurs de projets innovants dans leur développement.



Laura Carel
Responsable Innovation
& Business
Thématique
Sécurité/Sûreté



Anna Philippe
Innovation & Business
Thématique systèmes
autonomes/Risques &
résilience



Marion Dennielou
Innovation & Business
Thématique
Aéronautique/Spatial



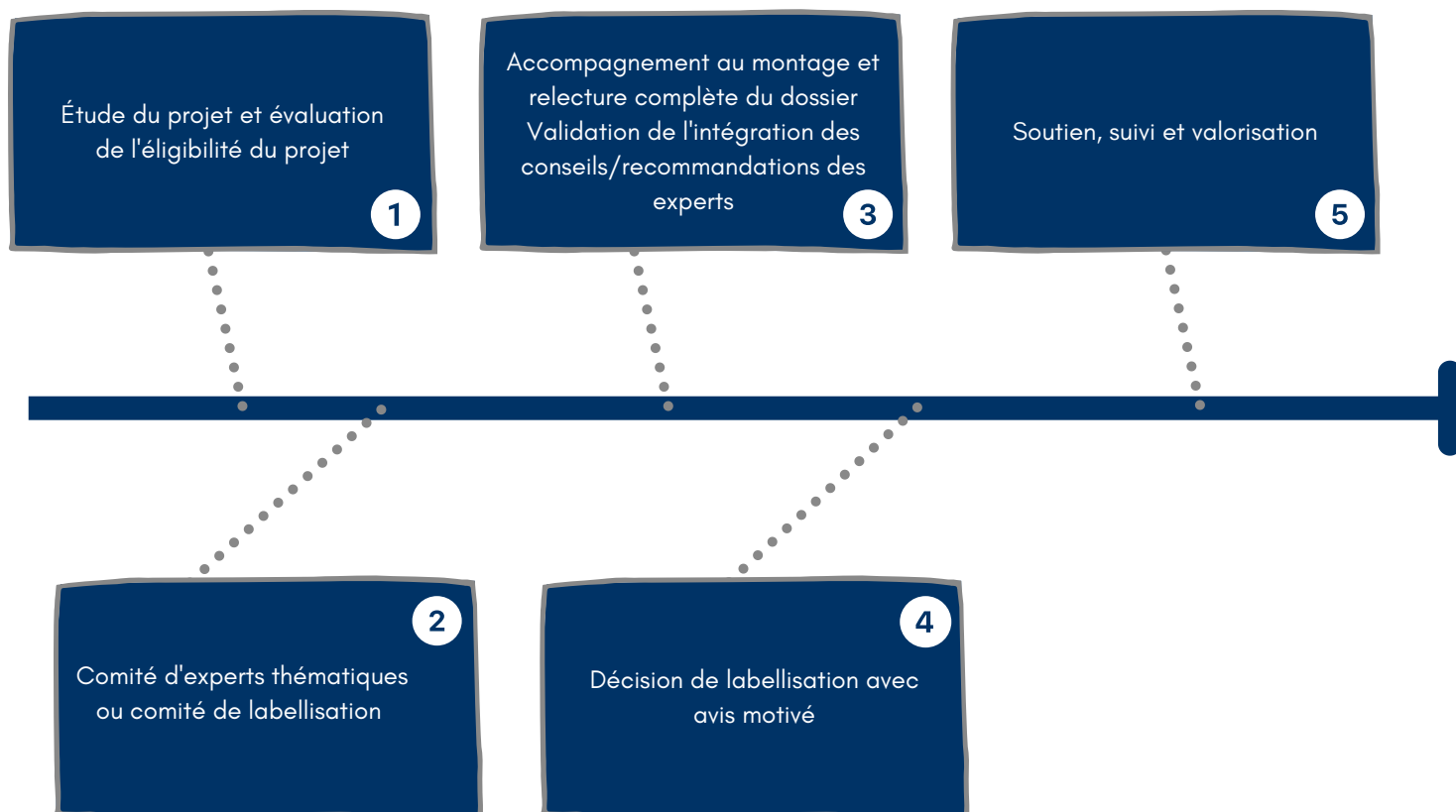
Adeline Gleizal
Innovation & Europe



Mathias Gato
Innovation & Business
Thématique Défense

L'accompagnement - projets mono-partenaires ou collaboratifs

L'accompagnement SAFE de projets (régionaux, nationaux ou européens) s'étale sur une période d'environ un mois avant la date de clôture de l'appel à projets. Il se déroule en 5 étapes jusqu'au dépôt de dossier et vise à vous donner tous les conseils nécessaires pour augmenter vos chances de succès grâce aux équipes internes et au réseau d'experts SAFE*.



L'accompagnement SAFE c'est :

- Un positionnement de tiers-de-confiance
- Une expertise reconnue et de haut niveau
- Un soutien à toutes les étapes jusqu'à votre dépôt de dossier
- Un réseau de consultant experts qualifiés avec une expertise technique et/ou filière

Votre demande de labellisation est incluse dans votre adhésion.

Vous souhaitez un accompagnement plus important des équipes SAFE pour le montage de votre projet innovant ? Nous nous adaptons à vos besoins et pouvons vous proposer une prestation à tarif avantageux, contacter nous pour plus d'information :

projets@safeccluster.com

Labellisation SAFE

La labellisation est un gage de qualité reconnu par les pouvoirs publics.

Pourquoi se faire labelliser ?

- **Une mission réalisée par le pôle pour le compte des pouvoirs publics.** Le label apporte **des garanties** aux financeurs et se veut être un filtre garantissant le respect des critères d'éligibilité du dispositif de financement, un gage de qualité technique du projet présenté et du réalisme des impacts déclarés en termes de retombées économiques.
- **Une plus-value** pour le porteur en termes de **crédibilité, de lisibilité et de visibilité** à travers les différentes étapes du processus de labellisation pour contribuer à **l'amélioration continue du dossier** en confrontant la pertinence du projet à la vision d'experts, en apportant la connaissance par le pôle des enjeux des filières et des priorités des financeurs.
- **La labellisation s'appuie également sur l'analyse de la cohérence du projet par rapport aux filières et défis du pôle et à sa feuille de route technologies-marchés.**



Rétroplanning

S-5 avant dépôt S-3/4 avant dépôt S-1 avant dépôt J-1 avant dépôt Dépôt

- Étude du projet et vérification d'éligibilité par un chargé de mission et responsable de filière SAFE

- Livrable : Évaluation et pistes d'amélioration

- Comité de labellisation (présentiel/à distance)

- **Si avis positif** : étude finale par le comité sur relecture complète du dossier intégrant les conseils/recommandations des experts et décision de labellisation.

- **Si avis négatif** : proposition d'un plan de progression. Les améliorations sont vérifiées par les rapporteurs internes et si le projet a atteint la qualité attendue, la décision de labellisation est prise.

- Pour les appels avec obligation de label

- Labellisation définitive soumise à la validation du Bureau Exécutif de SAFE

- Transmission par l'équipe du pôle d'une attestation de labellisation argumentée signée par le directeur du pôle sur les principaux critères de sélection.



Et le soutien ?

Le soutien est une attestation du pôle qui voit un potentiel futur au projet.

- Processus allégé par rapport au processus de labellisation
- Évaluation uniquement, sur la base des documents envoyés, de l'intérêt filière et de l'intérêt des résultats du projet pour l'écosystème du pôle.
- Délivrance d'une attestation et non d'un label du pôle reconnu par les pouvoirs publics nécessitant de respecter le processus de labellisation décrit ci-dessus



Rétroplanning

J-15

J-7

J-1

Dépôt

Étude du projet par un chargé de mission en amont, ce qui permettra de bénéficier si besoin d'une mise en réseau pour compléter le consortium avec des membres pertinents du réseau, notamment des entreprises et/ou des partenaires étrangers.

Lecture du dossier par des experts du réseau d'experts SAFE au regard des critères d'évaluation de l'appel visé

Transmission d'un soutien argumenté rédigé par l'équipe du pôle et signé par le directeur du pôle SAFE, qui pourra être joint aux dossiers.



[Le processus de labellisation et de soutien détaillé ici](#)

**Le réseau d'experts peut évaluer les dossiers électroniquement sous réserve de l'envoi d'une version consolidée de l'Annexe technique. Ils réalisent leur mission dans le respect de la confidentialité et les porteurs/partenaires du projet peuvent exclure des experts qui présenteraient de possibles conflits d'intérêt.*

La charte de labellisation :

Le processus de labellisation, qui nécessite l'expertise de l'équipe SAFE ainsi que du réseau d'experts, est une démarche rendue possible grâce au soutien de nos financeurs, ainsi qu'aux cotisations des membres de SAFE. Les porteurs de projets labellisés sont soumis à un certain nombre d'engagements et de devoirs :

- Etre adhérent de SAFE ou adhérer au pôle le mois suivant le dépôt du dossier. En cas de projet labellisé par plusieurs Pôles, chaque partenaire du projet doit adhérer à au moins un Pôle de Compétitivité labellisateur.
- Si le projet est labellisé et reçoit des financements publics (subventions et/ou avances remboursables), la charte de labellisation SAFE vous engage à poursuivre l'adhésion au pôle durant la durée du projet ;
- Rendre compte du suivi du projet jusqu'à sa clôture :
- Mise à jour des données administratives concernant le financement et en particulier les montants des aides et le nom du financeur.
- A la demande annuelle de SAFE, mise à jour des indicateurs du projet demandés par les services de l'Etat, et en particulier les emplois générés, le nombre de brevets, le nombre de publications.
- Mise à jour des éléments de présentation du projet sur les sites web de Safe.
- Envoi de la synthèse du rapport final.
- Associer le pôle et les financeurs pour toute communication autour du projet en les citant et en y joignant leurs logos.

Les porteurs de projets labellisés sont soumis à un certain nombre d'engagements et de devoirs. Tout manquement à ces engagements conduira à des sanctions, incluant notamment la radiation du pôle.



[La demande d'adhésion](#)



[Formulaire de la charte de labellisation SAFE](#)

Les succes-story de SAFE et de ses adhérents :

“

Nous avons fait confiance à SAFE dans le cadre d'un accompagnement au montage d'un dossier de subvention au titre du Programme d'Innovation Régional. Le pôle et le consultant sélectionné sont très compétents et à l'écoute de notre besoin. Nous sommes très satisfaits de la prestation réalisée

————— **Pierre Jean Levanti - Directeur Financier RH de Copernic** ”

“

Adhérent Safe depuis de nombreuses années, ONHYS sollicite régulièrement le pôle afin de valider la structuration de ses projets innovants (comme SafeCity, MAASTeR et plus récemment SERENITY).

SAFE sait à chaque fois regrouper des experts de haut vol afin d'effectuer une analyse en profondeur du projet, permettant au candidat de défendre et améliorer sa proposition avant même de la soumettre.

L'exercice est intéressant à plus d'un titre, forçant d'une part à bien cadrer la proposition projet pour l'exposer à des tiers éduqués sur la thématique (Smart City dans notre cas), mais aussi dans l'objectif d'obtenir des avis bienveillants bien que très concrets quant à de potentiels points faibles.

Il est indéniable qu'un tel accompagnement est une réelle plus-value dans la qualité des projets, et ainsi dans leurs chances de succès (aussi bien pour la sélection, mais aussi et surtout dans leur conduite).

Nous recommandons bien entendu l'accompagnement de Safe, et continuerons côté ONHYS à y avoir recours avec un plaisir non dissimulé.

————— **Sébastien Paris - Président ONHYS** ”

“

JJGK AERO a été accompagné par le pôle pour le montage de son dossier FEDER REACT EU PME et vous remercie pour la qualité de votre accompagnement. En effet, vous avez compris notre besoin et permis de concrétiser le dépôt et l'obtention du financement public. Nous recommandons SAFE !

————— **Michel Augen- CEO de JJGK** ”

Institutions représentées (liste non-exhaustive)



THALES



AIRBUS



[Découvrez notre réseau d'expert](#)



Domaine du petit Arbois
Bâtiment Henri Poincaré
Avenue Louis Philibert
13545, Aix en Provence



<https://www.safecluster.com/>



projets@safecluster.com



SAFE CLUSTER